

# Le harcèlement judiciaire des patriotes est un vrai scandale d'Etat : quelques preuves



Ce mardi 5 décembre, à 8 h 30, Richard Roudier et son fils Olivier passeront au tribunal de Grande Instance de Montpellier. Ont-ils assassiné quelqu'un, comme l'Algérien qui a poignardé mortellement Joachim, âge de 20 ans, à Montpellier ? Ont-ils agressé des forces de l'ordre, comme les dealers et drogués africains de la Gare du Nord ? Ont-ils vandalisé Montpellier, comme le font régulièrement les antifas ? Pas du tout, ils se sont contentés de mener une action politique contre une association, largement financée par le Conseil

départemental, qui favorise l'invasion migratoire. Rappelons, d'autre part, que Richard a été grièvement blessé, lors d'une garde à vue de 30 heures, par un policier, et qu'il a pu sauver son doigt grâce au réflexe de son fils Olivier, en garde-à-voir, lui aussi. Cerise sur le gâteau, Richard et Olivier seront peut-être jugés par un gauchiste du Syndicat de la Magistrature, qui réclame la dissolution de la Ligue du Midi, et veut, avec un collectif de crasseux, empêcher les militants de la Ligue du Midi d'assister au procès de leurs dirigeants !

<http://www.pourlesnotres.fr/2017/07/video-montpellier-la-ligue-du-midi-rend-visite-a-lassociation-subventionnee-pro-immigration-raih/>

La veille, le 4 lundi 4 décembre, notre ami Pascal Hilout devait se rendre à une convocation policière, à 200 kilomètres de chez lui. A la demande d'un juge d'instruction. Les raisons ? Il ne pourra pas les connaître. Il n'écrit plus pour Riposte Laïque depuis de longs mois, ayant annoncé, lors des 10 ans, qu'il fallait laisser la place aux jeunes, et qu'il avait l'impression d'avoir tout dit, et tout écrit. Et pourtant, il se trouve, dans la France de Macron, un juge d'instruction qui s'estime en droit de faire interroger Pascal, sur un article qu'il n'a pas écrit. Espère-t-il que Pascal révèle les secrets inavouables de Riposte Laïque ?

Notre fondateur, Pierre Cassen, demeure l'homme à abattre de notre mouvance. Le Parquet, sous les ordres de Cazeneuve et Taubira, a ordonné une enquête sur le fonctionnement de Riposte Laïque qui ne vise que lui. Les autorités de ce pays, malgré les faits, veulent à tout prix, par tous les moyens, démontrer qu'il demeure le rédacteur en chef de Riposte Laïque, alors que les documents donnés à la justice et à la police confirment que ce sont les Suisses qui pilotent le site, à présent. Pierre a déjà été convoqué une dizaine de fois par des policiers, pour répondre toujours aux mêmes

questions, et prouver à chaque fois, par la remise de documents, ce qu'il affirme. Et pourtant, il y a un mois, des policiers entendaient le faire se déplacer à 400 kilomètres de chez lui, sur la demande d'un juge. Pierre a dû téléphoner pour expliquer qu'il était prêt à répondre par courriel, comme cela se fait parfois, ou à se déplacer près de chez lui, mais pas à 400 km. Il n'a pas eu de suite. Mais il vient de recevoir deux convocations en une semaine, qui lui demandaient de se déplacer dans un endroit où il n'est pas en ce moment. Nouvelle lettre recommandée envoyée à l'Officier de Police Judiciaire, qui a fait savoir, dans sa convocation, qu'il pouvait utiliser la force pour aller le chercher.

Christine Tassin passera dans quelques jours en appel, dans un tribunal parisien. Son crime : au lendemain de l'assassinat des deux policiers de Magnanville, elle a repris, dans son discours, l'expression « Islam assassin ». Condamnée par la 17<sup>e</sup> Chambre, sur plainte du Parquet et de la Licra, plus lèche-babouche que jamais, elle passera donc en appel, jugée coupable d'avoir incité à la haine contre les musulmans pour avoir qualifié leur dogme d'assassin.

Un militant d'une association de résistants patriotes, tireur sportif, nous faisait part de sa surprise, quand, il y a quelques jours, il a été convoqué au commissariat de son quartier, pour savoir si « sa moralité était compatible avec le sport qu'il pratiquait ». Authentique. Et le policier lui a fait savoir, suite à l'entretien, qu'il le reverrait probablement.



Une autre patriote, tireuse sportive, a été, elle, convoquée après une demande d'autorisation d'armes. On lui a posé beaucoup de questions précises sur d'autres tireurs de son club de tir, comme par hasard tous de la mouvance patriote.

**RIPOSTE LAÏQUE,**  
**VOUS ÊTES DÉCLARÉS COUPABLES**  
**D'AVOIR EU RAISON TROP TÔT!**



Le cinéaste patriote Gérard Boyadjian passera, pour la première fois de sa vie, devant la 17e Chambre, la semaine prochaine, suite à une plainte de la Licra et du Parquet, qui n'ont pas apprécié la projection de son documentaire, « Chameau pas d'amalgame ».

Tout le monde connaît à présent la mésaventure de Domi La Basque, victime d'une énorme tentative d'intimidation, avec 14 policiers lourdement armés qui ont défoncé sa porte, ont menotté son mari et elle, et lui ont fait subir une garde-à-vue de 12 heures.

Claudine Dupont-Tingaud, militante catholique et identitaire bretonne, s'est, quant à elle, retrouvée en garde-à-vue durant cinq heures, pour avoir osé exhibé la page de couverture de Valeurs Actuelles, le 11 novembre, devant le préfet, décidément bien susceptible.

*Quimper. Claudine Dupont-Tingaud arrêtée pour avoir brandi la Une de Valeurs actuelles sur l'islam et le catholicisme*

Pierre Sautarel était attaqué par Pierre Henry, le président de France Terre d'Asile, l'association par ailleurs la plus subventionnée de France. Et pourtant, il s'est trouvé des magistrats intègres qui ont débouté la plainte de celui qu'on présente comme un futur secrétaire d'Etat de Macron, et, au bénéfice du doute, innocenter le fondateur de Fdesouche.

<http://www.fdesouche.com/914283-pierre-henry-france-terre-dasile-le-perd-proces-appel-contre-pierre-sautarel-equipe-fdesouche>

Un verdict qui fera sans doute beaucoup rêver l'avocat de Pierre Cassen, qui avait obtenu lui-même la relaxe de notre fondateur par la 17e Chambre, le 3 mai dernier... avant que le tribunal de Versailles et la même 17e Chambre ne désavouent ce verdict.

Nul n'a oublié, d'autre part, la honteuse décision du préfet de Paris Delpuech, qui a interdit aux Identitaires de manifester dans les rues de Paris, tout en autorisant les antifas à défiler avec les racistes Indigènes de la République.



Tous ces faits, et bien d'autres que nous taïrons pour ne pas vous infliger un article trop long, constituent un véritable scandale d'Etat. Avec la complicité des médias complices, ce régime et ses larbins organisent une véritable chasse au patriote, mobilisant l'appareil d'Etat, et notamment les policiers et les juges. L'objectif est clair : vouloir convaincre l'opinion de ce pays que le véritable danger serait ce qu'ils appellent l'ultra droite, qui préparerait des actions violentes, voire des assassinats de responsables politiques. Ils ont, à ces fins, emprisonné une dizaine de jeunes personnes jugés proches de l'ultra-droite, alors que le dossier est totalement vide, selon Collomb lui-même. Cela n'a pas empêché Mélenchon de se prendre pour un martyr potentiel, et de se faire applaudir par l'ensemble des députés de l'Hémicycle.

Les manipulateurs qui montent ces affaires, qu'ils soient politiciens, juges ou policiers, ont sur les mains le sang de toutes les victimes des assassins musulmans. C'est leur faute si l'ensemble de notre police et de notre justice ne sont pas entièrement mobilisés contre le péril islamique, et que des djihadistes sont toujours en liberté. Les milliers d'heures

consacrées par des juges ou des policiers à traquer des patriotes, coupables d'aimer leur pays, et donc de refuser son islamisation et son invasion migratoire, ne sont pas utilisées à mettre hors d'état de nuire la seule vraie menace qui guette les Français, les islamistes.

Ce régime, en traquant les résistants, et en accueillant toujours plus de nouveaux venus, majoritairement musulmans et hommes seuls, trahit ouvertement le peuple dont il doit défendre les intérêts. Ses fidèles larbins qui agissent contre notre mouvance, auront des comptes à rendre, et devront être traduits devant un tribunal de type Nuremberg, pour collaboration avec l'ennemi.

**Jeanne Bourdillon**